

ÉCOLE DOCTORALE N° 159
Esthétique, sciences et technologies des arts

ÉTABLISSEMENT
Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Catherine Naugrette, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente : Mme Catherine NAUGRETTE, Université Sorbonne Nouvelle

Experts : Mme Geneviève ARTIGAS-MENANT, Université Paris-Est
M. Jean-Louis DUCHET, Université de Poitiers
Mme Chloé LARMET, Université de Poitiers
M. Thierry MARTIN, Université de Franche-Comté – UFC
M. Claude MASSU, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
M. Bernard N'KAOUA, Université de Bordeaux

Conseiller scientifique représentant du Hcéres :

M. Pierre-François MOREAU

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2018
ET D'UNE VISITE DE L'ED EN NOVEMBRE 2018

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

L'école doctorale 159, *Esthétique, sciences et technologies des arts* (EDESTA), est l'une des quatre écoles doctorales de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis. Spécialisée dans le domaine des arts, elle accueille les doctorants de quatre unités de recherche (UR) de disciplines artistiques différentes, qui font de cette ED une structure à la fois fortement pluridisciplinaire dans le domaine des arts, puisqu'elle regroupe des doctorants d'arts plastiques, d'arts du spectacle (danse, théâtre, cinéma) ou de musicologie, tout en présentant un périmètre scientifique très cohérent. Le nombre de doctorants est de 246 en 2016-2017, pour une capacité de 34 encadrants, ce qui la situe dans la moyenne des ED de Sciences humaines et sociales (SHS).

Implantée principalement sur le site de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, elle est membre, comme les autres écoles doctorales de l'Université de Paris 8, du Collège doctoral et de celui de la ComUE Université Paris Lumière (UPL) ; cette ComUE associe l'Université de Paris 8 à l'Université Paris Nanterre. Elle est par ailleurs adossée à l'Unité de formation et de recherches (UFR) Arts de l'Université Paris 8 ainsi qu'au Laboratoire d'excellence des arts et médiations humaines (Labex ARTS H2H), dont est issue l'Ecole universitaire de recherche Arts, technologies, numérique, médiations humaines et création (EUR ArTeC), qui est en train de se mettre en place.

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

APPRÉCIATION PAR CRITÈRE

- **Fonctionnement et adossement scientifique de l'école**

La gouvernance de l'ED est conforme aux recommandations de l'Arrêté du 25 mai 2016 relatif aux études doctorales : la direction est assurée par une directrice et une directrice adjointe, assistées de deux personnels administratifs, d'un bureau, qui se réunit de 5 à 8 fois par an, et d'un conseil, composé de 11 représentants des enseignants-chercheurs (EC), de deux représentants BIATS, de quatre représentants élus des doctorants et de quatre personnalités extérieures. Actuellement, il n'y figure qu'une seule doctorante, l'université étant en attente d'élections dans ce domaine.

Les moyens dont dispose l'école sont corrects en ce qui concerne le budget de 35000 €, dont 30800 € sont consacrés à l'aide à la mobilité des doctorants en 2017 (les frais de jury de thèse étant financés sur le budget global de l'ensemble des ED), de même que pour la logistique. En ce qui concerne les locaux, l'ED bénéficie de deux bureaux sur le site de l'Université et de trois bureaux sur le site de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), partagés avec les UR, ainsi que de salles d'enseignement de l'INHA si besoin, ce qui constitue un avantage par rapport à d'autres ED de Paris 8. Par contre, si l'EDESTA dispose théoriquement d'un responsable administratif sur poste d'assistant-ingénieur (ASI) à temps plein, ce poste de responsable administratif n'a pas été pourvu régulièrement pendant plusieurs mois (personnel parti en septembre 2017, son remplaçant parti au bout de 3 semaines et remplacé seulement début novembre 2018), ce qui a pénalisé le fonctionnement de l'ED, notamment lors de la préparation du dossier d'expertise pour l'HCERES, l'empêchant par exemple de mettre en place des enquêtes de suivi professionnel des docteurs.

Les moyens de communication mentionnés sont le site web, l'ENT interne ainsi que des listes de diffusion par courriel. Tout en étant jugée satisfaisante par les doctorants, la communication (interne et externe) est considérée par l'ED comme étant l'un de ses points faibles et son amélioration figure dans le projet annoncé, qui prévoit notamment une refonte du site, la mise en place d'une « newsletter » et la création d'une brochure du doctorant, qui viendra s'ajouter à la brochure de formation existante consacrée aux séminaires et ateliers.

Le recrutement des doctorants s'effectue sur la base de la possession d'un master avec mention Bien, avec possibilité de dérogation : la candidature est alors examinée par le Conseil, de même lorsqu'il s'agit de candidatures émanant d'artistes ou de professionnels. Dans tous les cas, les sujets de thèse sont choisis en accord avec le directeur de thèse et le laboratoire d'accueil du doctorant, puis approuvés par l'ED.

Le nombre de nouvelles inscriptions s'est stabilisé depuis 2015 à une quarantaine de primo-entrants, et dans l'ensemble les effectifs sont assez stables avec environ 250 doctorants (253 en 2018 comme en 2013).

Le point faible est le nombre de thèses financées, qui est insuffisant, même si l'on considère que la moyenne des thèses financées en SHS est le plus souvent faible. En 2017, pour 39 primo-entrants, 5 seulement disposent de financements autres que personnels, ce qui donne un ratio de 13 % seulement, ce qui est très en-dessous par rapport à la moyenne des SHS. Par ailleurs, les financements proviennent presque exclusivement de l'Université Paris 8 qui attribue en moyenne 5 contrats doctoraux par an, les conventions industrielles de formation (CIFRE) étant exceptionnelles.

L'EDESTA accueille les doctorants de 4 unités de recherche, qui dessinent un périmètre très bien structuré et cohérent dans le domaine des arts : Arts des images et art contemporain (AIAC)- Esthétique, Sciences et Technologies du cinéma et de l'Audiovisuel (ESTCA)- Esthétique, musicologie, danse et création musicale (MUSIDANSE)- Scènes du monde, création, savoirs critiques.

L'adossement scientifique est aussi représenté par le Labex Arts H2H et maintenant l'EUR ArTeC, qui sont deux facteurs particulièrement favorables pour le fonctionnement et le développement de l'ED. Enfin, le périmètre scientifique de l'EDESTA est très complet et cohérent non seulement en ce qui concerne l'ensemble des disciplines artistiques représentées mais aussi au niveau des modes d'approches et des méthodologies, qui recouvrent l'esthétique et les sciences de l'art, ce qui permet d'établir une vraie continuité avec les masters de l'UFR Arts, philosophie, esthétique.

En ce qui concerne les partenariats, l'EDESTA est également dynamique et bien intégrée dans le paysage scientifique au plan régional et national. Grâce à sa convention avec l'INHA, les doctorants peuvent participer à des colloques et séminaires en histoire et science des arts et profiter des locaux de la Galerie Colbert au centre de Paris. En tant que membre fondateur du réseau RESCAM (Réseau interuniversitaire des écoles doctorales Création, Arts et Médias), l'EDESTA bénéficie d'échanges de bonnes pratiques et participe aux différentes recherches et réflexions menées par ce réseau, notamment en ce qui concerne la recherche-crédation. Une politique en faveur des doctorats dans ce dernier domaine est également menée par l'ED qui attribue (sur dossier) une aide plafonnée à 1000 € par doctorant inscrit dans ce type de doctorat. Plusieurs partenariats existent aussi avec des écoles supérieures d'art et des structures culturelles au plan national comme international, et l'ouverture internationale passe aussi par l'accueil d'un nombre important de doctorants étrangers, même si il est en légère baisse (de 59 % à 51 %), en provenance majoritairement d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Sud, par le nombre de cotutelles (33 conventions de cotutelles de 2012 à 2017) et la participation à une école d'été européenne récurrente, qui entraîne manifestations scientifiques, séminaires, publications.

• Encadrement et formation des doctorants

Le nombre de doctorants est relativement stable. Ayant connu un pic dans les années 2013-2014 et 2014-2015 où il était monté à 308 et 290 étudiants ; il est depuis revenu et s'est maintenu à l'effectif de 2012-2014, où il était de 253, pour compter 259 doctorants en 2015-2016, 246 en 2016-2017 et 253 en 2017-2018, soit autour de 250. Le nombre d'encadrants a légèrement diminué, passant de 43 à 34, tandis que le taux d'encadrement (7,2 en moyenne) fait apparaître une baisse significative pour 2017-2018 (5,72). Le nombre maximum constaté de doctorants par encadrant a fortement chuté, passant de 24 à 13. S'il demeure encore trop élevé et supérieur aux préconisations de l'Université (10 doctorants maximum par encadrant), le dépassement des quotas demeure le fait de très peu de directeurs. Enfin, on notera qu'une attention très grande est apportée par la direction de l'ED à la parité, notamment au sein des jurys de thèse. Par ailleurs l'ED a mis en place une formation à l'encadrement des thèses pour les futurs directeurs de recherche, notamment en les associant aux directions en cours.

En ce qui concerne le cursus des doctorants, des comités de suivi individuel (CSI) sont organisés, en conformité avec l'arrêté de 2016, par les unités de recherche, sous le contrôle de l'ED. Un comité de suivi est réuni pour chaque réinscription du doctorant à partir de la 3^e année.

L'offre de formation est assumée et assurée au niveau de l'EDESTA, ce qui est à souligner car ce n'est pas forcément le cas dans toutes les ED de l'Université Paris 8. L'EDESTA organise ainsi des modules transversaux d'une grande richesse. Elle vise à combiner formation disciplinaire et formation professionnalisante (recherche bibliographique, Français langue étrangère-FLE, anglais scientifique, éthique de la recherche). De même, l'offre de formation transdisciplinaire est dispensée sous forme d'ateliers de travail et de séminaires organisés directement par l'EDESTA et un cycle de rencontres professionnalisantes a été mis en place, qui vient compléter l'offre de la ComUE. Il est à noter que les ateliers et séminaires de l'EDESTA sont animés par les directeurs de recherche à destination des doctorants. Par ailleurs, le Service universitaire d'information et d'orientation-Insertion professionnelle (SCUIO-IP) de l'Université Paris 8 a mis en place un certain nombre d'ateliers et de formations à l'insertion professionnelle pour les doctorants de toute l'Université.

Quant au portfolio du doctorant, il est en préparation en collaboration avec le Collège doctoral.

Le nombre annuel moyen de thèses soutenues sur les deux dernières années est de 33,5 pour un nombre moyen de 39 primo-inscrits, soit 86 %, ce qui est un résultat excellent.

La durée maximale autorisée pour la préparation de thèse dans le cadre de l'arrêté de 2016 est de 3 à 6 ans avec possibilité de 2 années dérogatoires. La durée moyenne des thèses est conforme à la moyenne nationale du champ disciplinaire (5,5 ans en SHS) et marque un léger recul, passant de 5,5 ans à 5,2 ans. De plus, le taux d'abandon a diminué sensiblement, passant de 15,9 % en 2013-2014 à 5,7 % en 2017-2018.

• Suivi du parcours professionnel des docteurs

La préparation à la poursuite de carrière est assurée conjointement par le SCUIO-IP de l'UP8 et l'ED 159. Le SCUIO-IP prend en charge l'organisation d'ateliers ainsi que diverses formations à l'insertion professionnelle des doctorants tandis qu'un atelier de préparation à la professionnalisation dans le domaine des arts a été mis en place par l'EDESTA.

La valorisation du doctorat se fait par la participation, *via* le Collège doctoral, à la journée *Le doctorat en SHS : comprendre et intervenir*, organisée par l'UPL à la Maison des sciences de l'homme (MSH) en 2016 et par la participation régulière au forum de recrutement *PhD Talent Career Fair*.

Cependant, en l'absence d'un dispositif général mis en place par l'établissement, les ED de l'Université Paris 8 ont dû procéder par demandes individuelles et par l'envoi de questionnaires aux jeunes docteurs. Or, la situation administrative défavorable de l'EDESTA durant l'année 2017-2018 (manque de responsable administratif) ne lui a pas permis de gérer un semblable dispositif de suivi.

AUTOÉVALUATION ET PROJET

Le processus d'autoévaluation mis en œuvre a reposé sur de multiples échanges effectués durant dix mois en co-évaluation au sein du Collège doctoral, ce qui a amené les quatre ED à préparer ensemble cette évaluation, et au sein de la direction de la recherche de l'Université.

Le bilan présenté est également le résultat d'un processus d'autoévaluation interne à l'EDESTA, puisque chaque année, à l'occasion du bilan d'activité et/ou d'évaluation de nouvelles procédures, des bilans internes et informels sont réalisés au sein du Conseil.

Le projet de l'EDESTA s'appuie fortement sur l'ouverture de l'EUR ArTeC qui a été portée par de nombreux chercheurs appartenant aux UR de l'ED et qui présente des domaines ainsi qu'un programme qui correspondent pleinement au périmètre scientifique d'EDESTA comme à ses actions, notamment au plan de l'articulation entre recherche et formation. Il s'agit là d'un facteur très favorable pour le développement de l'EDESTA, qui pourra s'impliquer dans ArTeC au niveau des programmes de recherche comme de la formation pré-doctorale et doctorale. L'ouverture de la Maison de la Recherche de l'Université Paris 8 devrait également favoriser au plan logistique les activités de l'ED.

L'EDESTA fait également part de son intention d'améliorer et de développer ses performances dans différents secteurs, au plan de la communication (refonte du site, mise en place d'une newsletter, création d'une

brochure, etc.), du renforcement du nouveau parcours doctoral, de l'enrichissement de son offre de formation et du développement d'une dynamique transversale, notamment par un partenariat avec l'ED *Pratiques et théories du sens*.

APPRÉCIATION GLOBALE

L'EDESTA, qui regroupe quatre UR dans le domaine des arts, a un périmètre scientifique fortement cohérent et identifiable. Malgré des moyens matériels et humains insuffisants, elle parvient grâce au dynamisme de sa gouvernance ainsi qu'à la qualité de ses adossements scientifiques, à répondre aux attentes des doctorants en matière de formation, d'encadrement et de ressources scientifiques, tout en menant une politique scientifique innovante. La formation dispensée fait une part importante au renforcement scientifique disciplinaire et transdisciplinaire ainsi qu'à la professionnalisation. La direction est efficace, attentive à chaque doctorant et à la diversité des situations, comme l'a montré l'entretien avec les doctorants, qui ont fait part de leur satisfaction et de leur sentiment d'appartenance.

Les procédures de recrutement et de suivi des doctorants sont appropriées au champ scientifique concerné et l'ED est particulièrement attentive à l'application de l'arrêté de 2016 ainsi qu'aux questions de parité.

Des faiblesses existent cependant dans l'exercice de la communication et le nombre de thèses financées. Surtout, il est urgent qu'elle puisse disposer d'une stabilité dans l'appui administratif qui lui est indispensable, notamment pour assurer le suivi de l'insertion professionnelle de ses docteurs.

Cette ED possède par ailleurs une bonne attractivité nationale et internationale.

• Points forts

- La pluridisciplinarité et la complémentarité des champs investis qui confèrent une forte cohérence au périmètre scientifique de l'ED.
- Un adossement scientifique de qualité, via notamment la collaboration avec l'INHA, l'implication dans les programmes et actions de l'EUR ArTec, les liens avec l'UFR Arts.
- Une offre de formation riche et diversifiée assurée par l'ED, tant au plan disciplinaire et professionnalisant que transdisciplinaire.
- La gouvernance ; sa politique active et dynamique.
- L'attention au public de doctorants issus du monde professionnel et le développement de la recherche-crédation.
- La volonté de réduire la durée des thèses et le nombre de doctorants par encadrant.
- La mise en place d'une formation à l'encadrement pour les futurs directeurs de thèse.
- L'ouverture nationale et internationale.

• Points faibles

- Le nombre insuffisant de thèses financées.
- Le taux d'encadrement encore trop élevé.
- La vacance d'appui administratif subie par l'ED jusqu'à une période très récente.
- La relative faiblesse des moyens de diffusion des informations et de la communication.
- Le suivi professionnel des docteurs très insuffisant (manque de moyens).

RECOMMANDATIONS

A L'ATTENTION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

Il conviendrait :

- d'élargir et augmenter les sources de financement des doctorants.
- d'améliorer très sensiblement le suivi des docteurs.
- de poursuivre la régulation du plafond d'encadrement des thèses.
- de poursuivre les efforts pour améliorer la communication en direction de tous.

A L'ATTENTION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement devrait :

- garantir un personnel stable pour assurer la responsabilité administrative de l'ED.
- mettre en place, *via* le Collège doctoral, un véritable suivi professionnel des docteurs.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)



OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Le 19 mars 2019

Retour rapport HCERES
École doctorale Paris 8
ED EDESTA (159)

Vice-Présidence recherche

Arnaud Regnauld
Hervé Serry

Nous donnons en préambule la lecture de la **Vice-présidence** recherche des rapports HCERES sur nos écoles doctorales. Ensuite, nous laisserons s'exprimer, en deuxième partie de ce courrier, la direction du **Collège doctorale** et la responsable de la coordination des ED. La **Direction de l'ED EDESTA (159)**, Isabelle Ginot (directrice) et Christa Blümlinger (directrice adjointe) remercie les membres du comité pour ce rapport d'évaluation qui reflète bien l'activité de l'ED sur la période évaluée, ainsi que les points forts et les points faibles. Elle n'a pas souhaité formuler d'observations si ce n'est nos remerciements pour les échanges fructueux qui se sont tenus.

Les rapports du comité de visite soulignent les évolutions positives du fonctionnement et des services apportés aux doctorant.e.s par les Écoles doctorales de Paris 8. L'établissement, dans le contexte particulier des universités centrées sur les sciences humaines et sociales, a soutenu la formation à la recherche par la recherche durant l'ensemble de ce contrat. Le très bon travail mené par les collègues en charge de l'administration des ED, par les directions des ED et le Collège doctoral mis en place en 2016, a permis de matérialiser concrètement ce soutien. Le Collège doctoral permet une expertise collective des questions que se posent chaque ED pour améliorer son fonctionnement. Nous sommes conscients, avec la Commission recherche, que le suivi professionnel des docteur.e.s et le volume de financement des contrats doctoraux doivent faire l'objet de moyens supplémentaires (malgré un contexte budgétaire précaire pour notre université).

Le maintien des dotations aux Écoles doctorales pour qu'elles puissent accomplir leurs missions d'accueil et de formation, le lien fort qu'elles entretiennent avec la Commission recherche et la Vice-présidence recherche, la formalisation du Collège doctoral dans les instances de l'Université (et les moyens dégagés que cela suppose), l'allocation de locaux dans la Maison de la recherche pour les équipes et pour les doctorant.e.s sur le site de Saint-Denis et, à compter de la fin 2019, sur le site du Campus Condorcet, la restructuration de certaines équipes (qui a des effets sur les écoles doctorales pour leur cohérence scientifique), sont autant d'éléments qui marquent le soutien de l'établissement à ses écoles doctorales.

Ces efforts doivent être poursuivis, les améliorations suggérées doivent être prises en charge par les instances et les services de notre université. L'équipe présidentielle dans son ensemble en est consciente et en fera une de ses priorités.

Arnaud Regnauld
Professeur
Vice-Président Recherche

Hervé Serry
Directeur de recherche CNRS
Vice-Président Recherche adjoint



Observations du Collège doctoral sur les rapports du comité d'évaluation des experts du HCERES

Le Collège doctoral remercie le comité d'experts du HCERES pour le travail fourni et la qualité des rapports établis sur chaque école doctorale.

Nous tenons cependant à apporter quelques compléments de réponse sur les points soulevés dans les rapports qui concernent l'ensemble des ED.

1. Taux de financement des doctorants

Dans les quatre rapports, le financement des doctorants est pointé comme insuffisant et apparaît comme le principal point faible. Le Collège doctoral ne peut qu'être d'accord sur le diagnostic. Néanmoins il tient à souligner que cette situation est partagée au niveau national par les universités spécialisées en lettres, sciences humaines et sociales¹, même si, dans cet ensemble national nous sommes en deçà des taux pour ces mêmes disciplines.

Dans cette situation difficile, qui nous est imposée par le contexte actuel, nous tenons cependant à signaler que chacune des écoles doctorales a fait des efforts pour multiplier les sources de financement, et que, par comparaison au contrat précédent, le taux de financement a globalement augmenté alors que le contexte nous est encore moins favorable (réduction des contrats de la Région Ile de France qui sont graduellement passés de 5 nouveaux contrats à 0 entre 2012-13 et 2017-18). Le Collège doctoral s'implique activement dans la recherche de financements en organisant, par exemple, le 4 avril prochain, une journée d'information en collaboration avec l'ANRT sur le contrat Cifre.

2. Suivi des docteurs

Le suivi des docteurs est un point sur lequel les 4 rapports interpellent de façon unanime l'établissement en lui demandant de « mettre en place via le Collège doctoral un véritable suivi professionnel des docteurs ».

Le Collège doctoral se réjouit de cette interpellation qui va dans le sens de ses demandes faites à l'établissement qui concernent notamment la création d'un support de poste pérenne consacré à cette activité. En ce sens, le Collège, la Coordination des ED et l'établissement (notamment à travers notre Service d'insertion et d'orientation professionnelle) travaillent actuellement au recrutement d'un jeune chercheur. Il sera chargé d'enquêter sur le devenir de nos jeunes docteurs diplômés au cours des cinq dernières années et de produire une analyse des données qui servira de base à la mise en place de dispositifs d'aide à la professionnalisation adéquats.

¹ Selon une enquête nationale, 29 % des doctorants en sciences humaines et sociales sont financés contre 51 % en maths-physiques. Cf. « L'insertion à trois ans des docteurs diplômés en 2010. Résultats de l'enquête Génération 2010, interrogation 2013 ». *Céreq*, décembre 2015, *net.doc 144*, p. 16.

3. Question des locaux

Sur la question récurrente des locaux mis à disposition des doctorants et des ED, le Collège doctoral rappelle que la nouvelle Maison de la Recherche, dans laquelle les ED sont actuellement en phase de déménagement, apporte aujourd'hui la réponse de l'université à des besoins évalués il y a déjà dix ans. Ces besoins consistaient à la fois en salles pour les doctorants et en locaux équipés techniquement pour les visioconférences. L'ouverture de la Maison de la Recherche vient combler ces besoins. Il s'agit là pour toutes les ED, quelle qu'ait été par ailleurs leur situation face au besoin de locaux, d'un progrès fondamental. Le Collège doctoral se permet donc de s'étonner que, alors que les 4 ED voient leur situation s'améliorer nettement, cette question continue d'apparaître comme un point faible dans le rapport de l'ED PTS, et dans ce seul rapport.

Françoise Crémoux
Directrice du Collège doctoral

Marlène Monteiro, Responsable de la Coordination des
écoles doctorales